

## Journée sans tabac du 31 mai 2003 – bien se préparer, c'est à moitié gagné!

Cette année-ci, on a peu parlé de la Journée des malades, du moins à ma connaissance. On ne peut en revanche que souhaiter accorder toute l'importance qu'il convient à la journée consacrée à l'arrêt tabagique et à l'effort mis à tenir sans fumer pendant quatre semaines (jusqu'au 28 juin prochain).

En tant que médecins, nous souhaitons tous, évidemment, que les patients que nous pouvons convaincre d'arrêter de fumer tiennent le coup encore plus longtemps, si possible jusqu'à l'arrêt définitif!

On vient d'apprendre que le Parlement – enfin – a approuvé la création d'un fonds de prévention. Ce dernier sera financé à l'avenir par l'industrie de la cigarette et les importateurs de tabac à raison de 2,6 centimes par paquet, ce qui correspond par année à la somme appréciable de près de 19 millions de francs. La Confédération est habilitée – là aussi, enfin – à augmenter l'impôt sur le tabac. On rappellera ici que celui-ci, en Suisse, fixé à 51%, se situe loin derrière la norme européenne, qui est de 57%.

Au sein du corps médical, notre souci est de consacrer nos efforts à modifier les habitudes tabagiques de la population, ce qui permettrait également d'économiser de considérables frais de santé! Lorsque nous abordons le sujet avec des fumeurs – que ce soit au cabinet médical ou ailleurs – il va de soi qu'il doit s'agir d'un entretien fondé sur l'accord entre partenaires et non sur un paternalisme autoritariste, à rejeter absolument. Et, qui sait? L'entretien peut glisser élégamment vers un débat sur l'initiative du PS

«La santé à un prix abordable». Plus tôt le sujet sera évoqué avec vos patients, mieux ça vaudra.

Citons enfin quelques chiffres de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT): plus de 2500 cabinets médicaux reçoivent sur abonnement des cartes d'inscription au concours sur présentoirs. Ces cartes sont également disponibles dans 900 pharmacies; 6700 entreprises de plus de 50 collaborateurs ont reçu trois cartes de participation au concours par personne avec une lettre d'accompagnement et 54 cantines militaires sont également pourvues d'affiches du concours.

Le projet partiel de la campagne «Fumer, ça fait du mal – let it be» comporte notamment les activités suivantes: la «solmobile» de la Ligue suisse contre le cancer distribue des cartes d'inscription au concours en avril et en mai et plusieurs revues s'en feront l'écho. La FMH ne sera pas en reste, dans son rôle de partenaire de l'AT et de son projet partiel d'arrêt tabagique inhérent à la campagne «Fumer, ça fait du mal – let it be».

Vous pouvez obtenir des formules de concours sur la page Internet [www.letitbe.ch](http://www.letitbe.ch). Le public sera, bien sûr, attiré par l'annonce du concours «Arrêtez de fumer et gagnez 5000 francs!», mais je suis convaincue que vous saurez tous donner la priorité à l'aspect de promotion de la santé (et accorder à vos patients, dans la foulée, quelques minutes désintéressées de votre temps!).

*Dr Ursula Steiner-König,  
département «Prévention et santé publique»  
du Comité central de la FMH*